

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Band:** 10 (1952)  
**Heft:** 3

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Sa tâche sera précisément de trouver le compromis attendu. Si elle réussit, le projet gouvernemental, ainsi modifié, pourra être soumis au Bundestag et la loi aura naturellement toutes les chances de voir le jour.

Mais le Bundestag actuel voit son mandat expirer bientôt et les élections qui le renouvelleront auront lieu en 1953. A qui donc appartiendra la décision ? Est-il téméraire de supposer que d'un côté comme de l'autre l'on espère beaucoup des prochaines élections fédérales et que l'on se montre peu enclin aujourd'hui à faire activer les choses, puisque l'enjeu est d'une importance si grande ?

Il est malaisé de donner une réponse avant de connaître les résultats qu'obtiendra la nouvelle commission paritaire, tant que le compromis qui ralliera une majorité au sein du Bundestag n'a pas été trouvé.

Nüremberg, juin 1952.

**VOTRE BANQUE**

**LAUSANNE**, rue Centrale 7

**VEVEY**, rue du Simplon 34

**RENENS**, rue de Lausanne 21

**LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT**

Celle qui collaborera avec vous dans toutes vos entreprises